



Sermon du Vendredi

HAZRAT MUHYI-UD-DIN AL-KHALIFATULLAH

Munir Ahmad Azim

24 Juin 2016 ~
(18 Ramadan 1437 AH)

(Résumé du Sermon)

Après avoir salué tous ses disciples (et les musulmans) dans le monde entier avec la salutation de paix en Islam, Hazrat Muhyi-ud-Din (atba) a lu les Tashahoud et Ta'ouz ainsi que la Sourate Al-Fatiha, et il a ensuite axé son sermon sur le sujet « La Nuit de la Destinée »:

LA NUIT DE LA DESTINÉE

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ ○ إِنَّا أَنْزَلْنَاهُ فِي لَيْلَةِ الْقَدْرِ ○ وَمَا أَدْرَاكَ مَا لَيْلَةُ الْقَدْرِ ○ لَيْلَةُ الْقَدْرِ خَيْرٌ مِنْ أَلْفِ شَهْرٍ ○ تَنْزِيلُ
الْمَلَائِكَةِ وَالرُّوحِ فِيهَا بِإِذْنِ رَبِّهِمْ مِنْ كُلِّ أَمْرٍ ○ سَلَامٌ هِيَ حَتَّىٰ مَطْلَعِ الْفَجْرِ ○

Bismillaahir-Rahmaanir-Rahiim; 'Innaaa 'anzalnaahu fii lay-latil-Qadr: Wa maaa 'adraakamaa Laylatul-Qadr? Laylatul - Qadri khayrum-min 'alfi shahr. Tanazzalul-malaaa 'ikatu war-Ruuhu fiihaa bi-'izni-Rabbihim-min kulli 'amr: Salaamun Hiya hattaa matla-'il-Fajr.

Si la Nuit de la Destinée qui se trouve dans la dernière décade du mois de Ramadan se distingue des autres nuits de ce mois béni ou même des autres nuits de l'année, c'est en raison de sa primauté que n'a pas manqué de préciser tout un chapitre du Saint Coran qui lui est entièrement consacré, le Chapitre 97, Versets 1-6 :

“Au nom d’Allah, le Très Gracieux, le Très Miséricordieux. Nous l’avons certes, fait descendre (le Coran) pendant la nuit du Destin. Et qui te dira ce qu’est la nuit du Destin? La Nuit du Destin est meilleure que mille mois. Durant celle-ci descendent les Anges ainsi que l’Esprit, par permission de leur Seigneur pour tout ordre. Elle est paix et salut jusqu’à l’apparition de l’aube.” (Al-Qadr 97: 1-6).

Les traditions rapportent que le Saint Prophète Muhammad ^(paix soit sur lui) était en route pour venir informer les musulmans de la date de la Nuit de la Destinée, quand à cause d'un démêlé entre deux personnes la connaissance y relative lui fut enlevée. Il exprima le souhait que cela fut un bien pour les musulmans.

Hazrat Aïcha (ra), l'épouse du Messager d'Allah ^(paix soit sur lui) nous informe : « *L'Envoyé d'Allah* ^(paix soit sur lui) *avait l'habitude de se retrancher en retraite dans la Mosquée les dix derniers jours du mois de Ramadan, en impairs de la dernière décade du mois de Ramadan.* » (Bokhari & Mouslim).

Donc, les nuits possibles sont les 21^{ème}, 23^{ème}, 25^{ème}, 27^{ème} & 29^{ème}.

Néanmoins, diverses autorités se sont prononcées sur la question avec des divergences. L'Imâm Mâlik ^(Qu'Allah lui fasse miséricorde) est d'avis que toutes les nuits de la dernière décade sont des candidates égales, aucune d'elles n'étant plus probable que d'autres. Selon l'Imâm Shâfi ^(Qu'Allah lui fasse miséricorde) la prétendante la plus probable serait la 21^{ème}. Selon Bilal (ra), l'Envoyé d'Allah ^(paix soit sur lui) aurait dit en une occasion, c'est la 24^{ème} nuit. D'après Abu Dharr (ra), c'est le 25^{ème}. Quant à Ibn Abbas et Ubayy Ibn Ka'ab (ra), ils ont dit que c'est la 27^{ème} nuit. L'Imam Ahmad Ibn Hanbal est du même avis qu'eux. En fait une cinquantaine d'opinions peuvent être recensée sur la manifestation de cette nuit bénite.

Pour le musulman il n'y a pas de meilleure façon d'obéir à l'ordre de l'Envoyé d'Allah ^(paix soit sur lui) de chercher la Nuit de la Destinée sauf celle de lui emboîter le pas. Le Saint Prophète ^(paix soit sur lui) a dit : « *Quiconque passe la Nuit de la Destinée en adorant Allah, avec une foi sincère en Allah et une conviction inébranlable en la récompense divine, Dieu lui pardonnera ses péchés antérieures.* » (Bukhari & Muslim).

Hazrat Aïcha (ra) a rapporté : « *Quand venait la dernière décade du mois de Ramadan, l'Envoyé d'Allah* ^(paix soit sur lui) *avait l'habitude de serrer son pagne, de veiller la nuit et de réveiller sa famille.* » (Bukhari & Muslim).

Hazrat Muhammad ^(paix soit sur lui) avait l'habitude d'exceller ou de redoubler d'efforts au cours de la dernière décade du mois de Ramadan plus qu'il ne le faisait durant les autres jours du jeûne. (Muslim).

Hazrat Aïcha (ra) avait déjà posé cette question suivante au Saint Prophète Muhammad ^(paix soit sur lui) : « *Ô Envoyé d'Allah ! Que devrai-je dire comme prière si je parviens à la Nuit de la Destinée ?* » Il ^(paix soit sur lui) lui avait répondu : « *Dis : Ô Allah ! Tu es Celui Qui efface les péchés, Tu aimes effacer les péchés, efface donc mes péchés.* » (Tirmidhi).

Le Saint Prophète Muhammad ^(paix soit sur lui) avait exprimé le souhait que le fait de ne pas connaître la date exacte de la Nuit de la Destinée était en fait un bien pour les musulmans. La question peut se poser de savoir pourquoi Dieu n'en a-t-Il pas (concrètement) informé Ses serviteurs ?

Le Sheikh Abdul Qadir Jilani (ra) y répond de la manière suivante : « Allah (swt) veut s'assurer que Ses serviteurs ne se fassent pas d'illusions quant aux œuvres pies qu'ils ont pratiqué durant cette nuit particulière. N'était-ce cette incertitude, ils pourraient avancer : 'Nous avons fait des œuvres pie durant une nuit qui vaut mieux que mille mois. Aussi, Allah (swt) nous a pardonnés et à Ses yeux nous méritons désormais d'être élevés spirituellement et d'avoir accès au Paradis.'

Ils pourraient par la suite délaissé tout effort à pratiquer des œuvres pie et se reposer sur leurs lauriers, à jouir d'un repos mérité après le succès. Victimes de leur optimisme peu justifié, ils seraient voués à la perdition. »

L'heure de la mort aussi est un secret qu'Allah ne divulgue pas. Car s'il l'avait fait quelqu'un aurait pu donner libre cours à ses désirs concupiscent, jouit de tous les plaisirs illicites que le monde peut offrir, et à l'approche de sa mort, se repentir, se dévouer entièrement à l'adoration de Dieu et se dire qu'il rencontrera la mort en repentir et croyant pratiquant.

À vrai dire, ces secrets constituent un aiguillon qui agit en permanence pour pousser le serviteur de Dieu à pratiquer la piété, à se repentir constamment et à déployer des efforts incessants pour améliorer sa conduite. D'après un auteur anonyme, Allah (swt) a caché cinq choses en cinq autres. Il a caché :

- 1) Le plaisir d'Allah dans les actes d'obéissances;
- 2) Sa colère dans les actes de désobéissances ;
- 3) La prière du milieu parmi les autres prières canoniques quotidiennes.
- 4) Son Ami, le Saint (*Wali*) parmi Ses créatures ; et
- 5) La Nuit de la Destinée dans le mois de Ramadan.

Au vu de ce que je viens de mentionner, fixer la Nuit de la Destinée en une seule nuit déterminée est une erreur. Rappelons que l'Envoyé d'Allah ^(paix soit sur lui) invita ses compagnons à chercher la Nuit de la Destinée (*Laila-tul-Qadr*) durant les dix derniers jours du mois de Ramadan, et il a lui-même donné l'exemple pratique et concret de cette recherche en se retirant complètement à la mosquée pendant les dix dernières nuits du mois de Ramadan. Allah (swt) n'a-t-Il pas dit dans le Saint Coran :

« Vous avez certes dans l'Envoyé d'Allah un excellent modèle (à suivre) pour quiconque espère en Allah et au Jour Dernier et invoque Allah fréquemment. » (Al-Ahzab 33 : 23) ?

Je vous souhaite à tous, mes frères et sœurs, mes disciples dévoués, qu'Allah vous accorde les richesses de la bénédiction complète de la Nuit Sacrée de la Destinée. Par la grâce d'Allah, Allah vous a accordé une vie entière de *Laila-tul-Qadr*, car Il m'a envoyé à vous avec le Saint Esprit pour la revivification de votre âme, pour vous montrer le chemin menant vers Allah et Sa satisfaction. Qu'Allah vous fasse toujours rester sur ce droit chemin qu'Il vous a dirigé, et qu'Allah aide les autres personnes par milliers à trouver ce chemin salvateur. *Incha-Allah, Amine.*